

Publications des départements et des offices de la Confédération

Exécution de la loi fédérale du 15 décembre 1961 concernant la protection des noms et emblèmes de l'Organisation des Nations Unies et d'autres organisations intergouvernementales

A partir du 5 novembre 2002, le nom, le sigle (abréviation) et l'emblème de l'«Organisation pour la conservation du saumon de l'atlantique nord», qui figurent ci-après, sont protégés conformément à la loi susmentionnée (RS 232.23):

- a. le nom:
 - en français: Organisation pour la conservation du saumon
de l'atlantique nord
 - en anglais: North Atlantic Salmon Conservation Organization

- b. le sigle: (abréviation)
 - en français: OCSAN
 - en anglais: NASCO

- c. l'emblème:



(Couleur revendiquée: bleu PMS 288)

5 novembre 2002

Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle

**Exécution de la loi fédérale du 15 décembre 1961 concernant la protection des noms et
emblèmes de l'Organisation des Nations Unies et d'autres organisations
intergouvernementales (NASCO)**

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	2002
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	44
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	05.11.2002
Date	
Data	
Seite	6344-6344
Page	
Pagina	
Ref. No	10 126 704

Die elektronischen Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv übernommen.

Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises par les Archives fédérales suisses.
I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.